

LETTRÉ D'INFORMATION A L'ATTENTION DES SERVICES HEPATO/GASTRO-ENTEROLOGIE, INFECTIOLOGIE, MEDECINE INTERNE ET SPECIALISTES EN HEMATOLOGIE OU AUX MEDECINS COMPETENTS EN MALADIES DU SANG, DES PHARMACIENS D'OFFICINE ET PHARMACIENS HOSPITALIERS,

Tensions d'approvisionnement des spécialités PEGASYS 90/135/180 microgrammes (peginterféron alfa-2a), solution injectable en seringue préremplie

Madame, Monsieur,

Les spécialités PEGASYS (peginterféron alfa-2a), solution injectable en seringue préremplie font actuellement l'objet de fortes tensions d'approvisionnement.

Afin que les patients traités par Pegasys et sans alternative thérapeutique puissent bénéficier de leur traitement, des recommandations ont été élaborées avec l'ANSM, les représentants des professionnels de santé et les représentants des associations de patients.

Pegasys doit désormais être réservé aux patients chez lesquels ce médicament ne peut être ni substitué, ni arrêté sans risque vital

1. Hépatologie : l'usage du Pegasys, est restreint aux patients souffrant d'une hépatite chronique B en co-infection avec le virus de l'hépatite delta uniquement dans certaines situations sans alternatives thérapeutiques (précisées dans le formulaire de demande de Pegasys).
2. Onco-hématologie : utilisation du Pegasys est restreinte aux patients relevant d'une des indications prioritaires identifiées dans le référentiel de bonnes pratiques cliniques de l'INCA mis à jour le 04/03/2025, et pour lesquels les alternatives proposées ne sont pas appropriées. (précisées dans le formulaire de demande de Pegasys).

Pour les indications qui ne sont pas listées dans le formulaire de demande, un traitement alternatif devra être prescrit aux patients afin de permettre la continuité de leur prise en charge.

Un protocole spécifique strict de prescription et délivrance établi à l'initiative de l'ANSM est mis en place : à partir du 17 mars 2025, aucune dispensation de Pegasys en pharmacie ne pourra être réalisée sans présentation du formulaire de demande renseigné par le médecin et de la prescription mentionnant que le patient relève d'une indication prioritaire.

En tant que prescripteur de Pegasys, vous devez :

- Contacter, si possible, les patients à qui vous avez prescrit Pegasys. S'ils relèvent d'une indication prioritaire, sans alternative appropriée, vous devez établir une nouvelle ordonnance mentionnant que le patient relève d'une indication prioritaire et compléter le formulaire de demande à destination du laboratoire.
- Le patient se présentera à sa pharmacie avec l'ordonnance et le formulaire pour obtenir un dépannage de Pegasys.

ADRESSE

CHEPLAPHARM 105 rue Anatole France
France SAS F-92300 Levallois-Perret

CONTACT

P. +33 809 54 20 23
F. +33 173 44 67 18

info@cheplapharm.fr
cheplapharm.fr

TRIBUNAL D'ENREGISTREMENT

Capital Social: 25 000 €
SIREN: 821 144 979

En tant que pharmacien, vous devez :

- Contacter, si possible, directement vos patients sous Pegasys afin de les informer de la situation et de la nécessité de consulter leur médecin spécialiste, même si leur ordonnance est récente
- Commander Pegasys à l'adresse depannage@cheplapharm.fr en joignant le formulaire renseigné et signé. Une quantité suffisante pour un mois de traitement vous sera alors envoyée.
- Dans le cas particulier des femmes enceintes, vous pouvez commander une quantité suffisante pour 3 mois. Le traitement devra être délivré à la patiente mois par mois et le reste des stocks conservé à l'officine en attendant la prochaine délivrance.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) ou directement via le site de déclaration des effets indésirables www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Pour toute demande d'Information Médicale, nous vous invitons à contacter notre Service d'Information Médicale à l'adresse mail suivante pharmacovigilance@cheplapharm.fr ou au numéro 0809 54 20 23.

Conscients des difficultés générées par cette situation, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour y remédier au plus vite.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

DocuSigned by:
GAJAN FERET Valérie
91A96334FCAE4E2...

Valérie GAJAN
Pharmacien Responsable Cheplapharm France

ADRESSE

CHEPLAPHARM 105 rue Anatole France
France SAS F-92300 Levallois-Perret

CONTACT

P. +33 809 54 20 23
F. +33 173 44 67 18

info@cheplapharm.fr
cheplapharm.fr

TRIBUNAL D'ENREGISTREMENT

Capital Social: 25 000 €
SIREN: 821 144 979